

tacher assez d'importance à un objectif politique quelconque pour recourir à la force des armes. C'est évidemment ce qui se passe actuellement dans le monde. Notre problème, à nous Canadiens, était de mettre au point une politique de défense d'une portée assez vaste et d'une souplesse suffisante pour permettre à nos troupes de contribuer à la prévention d'une guerre généralisée à un bout du spectre, grâce aux opérations de maintien de la paix à l'autre bout ou aux mesures prises pour étouffer une petite conflagration avant qu'elle ne dégénère en une guerre thermonucléaire généralisée.

Ce n'est pas chose facile, car il faut pour cela une vaste gamme d'équipement et une formation diversifiée. Mais c'est possible et nous y parviendrons. Nous y travaillons avec beaucoup de succès et nous avons l'intention de poursuivre notre tâche dans les années à venir. Nos troupes en Europe sont engagées au niveau supérieur. Elles y sont à titre de participantes à l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord et comme partie de la force intégrée en temps de paix. Elles sont très efficaces du point de vue militaire et très importantes du point de vue politique. Notre pays manifeste ainsi qu'il fait cause commune avec ses alliés pour prévenir l'agression d'ennemis, quels qu'ils soient.

D'autre part, nos troupes ont dû participer aux missions pour le maintien de la paix et autres. Il est fort probable qu'il en soit de même à l'avenir. Il est difficile de fixer précisément à l'avance le contingent exigé. Jusqu'à maintenant nous avons participé à chaque opération des Nations Unies, mais jamais dans la même proportion. Chaque contingent a été différent. Le problème consistait donc à mettre au point une politique et à concevoir pour nos troupes une structure suffisamment souple pour nous permettre de continuer à agir comme par le passé, à participer aux forces de l'OTAN en Europe et en haute mer, et à rendre nos troupes plus aptes à participer à toute opération, à un endroit quelconque de l'univers, qui puisse servir les intérêts du Canada, en endiguant ou en maîtrisant des incidents qui, dans d'autres circonstances, pourraient prendre une tournure plus grave.

● (4.30 p.m.)

Voilà donc les fondements de la politique énoncée dans le Livre blanc. Il y a lieu de mentionner, je pense, deux modifications importantes qui se rattachent à ces deux mots: souplesse et mobilité. D'abord nous avons pris le contre-pied de la politique de 1959 ne prévoyant d'équipement en nouveau matériel, selon les programmes d'instruction, que pour les

trois quarts de l'armée postée au Canada, tandis que notre brigade d'outre-mer serait pleinement équipée. Je sais que mon honorable ami de Calgary-Nord a exprimé des doutes à ce sujet, mais j'ai sous les yeux le texte rédigé en 1959. La décision formelle prise à cet égard vise les achats de matériel dans leur ensemble. Ainsi, on a changé complètement la politique en vigueur selon laquelle seulement le quart de l'armée canadienne serait équipée et disponible pour combattre outre-mer.

Le deuxième changement important était la décision d'accroître la mobilité sur le plan stratégique—autrement dit, d'assurer plus d'avions et de navires pour transporter nos militaires plus rapidement lorsqu'il s'agira de faire honneur à un engagement quelconque en Europe ou ailleurs. Voilà donc quels étaient les deux principes directeurs.

J'aimerais parler maintenant de l'organisation, des moyens d'assurer cette efficacité accrue. Deux choses m'ont d'abord frappé quand on m'a confié le portefeuille de la Défense nationale. Je trouvais tout d'abord que le fait de disposer de six moyens de faire rapport directement au ministre, c'était trop et que les programmes étaient mal coordonnés. Les trois chefs de l'état-major, le président des chefs de l'état-major, les présidents du Conseil de recherches pour la Défense et le sous-ministre pouvaient tous trouver accès directement auprès du ministre. N'importe quel chef d'état-major pouvait présenter et présentait souvent des programmes directement au ministre. La coordination nécessaire, à mon avis, pour assurer la force militaire la plus cohérente possible et le meilleur équilibre des forces du pays faisait souvent défaut.

Il n'y avait pas de programme stratégique d'ensemble pour les trois armes. Chacune des armes établissait ses programmes indépendamment des deux autres. La coordination d'ensemble dans les programmes d'équipement faisait défaut, en ce sens que les priorités étaient établies suivant la nécessité pour répondre aux objectifs nationaux. Il arrivait souvent que certains programmes soient soumis directement au ministre par une seule arme et qu'ils soient approuvés. Ils exigeaient une telle proportion du total des fonds disponibles qu'il était impossible ensuite d'introduire d'autres programmes, nécessaires à une politique d'ensemble, mais débordant le cadre financier.

Deux modifications semblaient donc s'imposer. Il fallait un programme global commun, une unité d'intention grâce à laquelle les forces uniraient leurs efforts pour atteindre des objectifs clairement conçus. Deuxièmement, après avoir décidé des plans et des objectifs